

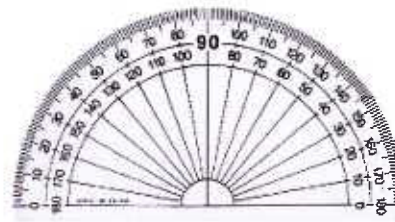


ARTICLES SCOLAIRES POUR LA RENTRÉE 2024-2025

(à vous procurer au magasin de votre choix)

5^e année

- 2 cahiers quadrillés
- 4 cahiers lignés
- 5 pochettes protectrices (à placer dans un duo-tang)
- 1 étui à crayons
- 1 règle centimétrique de 30 cm
- 1 rapporteur d'angle (pas de trou au milieu) →
- 1 calculatrice de base
- 3 duo-tangs avec attaches et pochettes
- 24 crayons de couleurs en bois (aiguillés)
- 1 boîte de marqueurs, crayons feutres de couleurs
- 10 crayons de plomb HB (aiguillés) – PAS DE CRAYON À MINE
- 1 paire de ciseaux
- 2 gommes à effacer
- 1 taille-crayons avec réservoir qui visse
- 2 stylos
- 2 bâtons de colle 40 g
- 3 marqueurs à tableau blanc à pointe fine
- 1 marqueur noir permanent à pointe fine
- 2 surligneurs



Pour l'éducation physique : Votre enfant devra avoir un t-shirt, un short, des espadrilles et une paire de bas.

- 1 sac en tissu pour ranger le linge d'éducation physique (identifié au nom de l'élève)

IMPORTANT :

TOUS LES ARTICLES (CAHIERS, CRAYONS, GOMMES À EFFACER, ETC.) DOIVENT ÊTRE IDENTIFIÉS AU NOM DE L'ENFANT.

Veillez prendre note que tous les articles scolaires de fantaisie (crayons, gommes à effacer, règle et autres) sont interdits à l'école. Ces articles amusants et attirants sont trop souvent cause de vols, pertes et distractions chez l'enfant. À cet effet, nous comptons sur la collaboration des parents. Tout le matériel en bon état de l'année précédente peut être réutilisé.